



Académie de l'OCDE pour les enquêtes en matière de
délinquance fiscale et financière

Conduite des enquêtes financières - Programme francophone



Informateur Confidentiel

Wills Thomas, Agence du Revenu du Canada (ARC)

OCDE - Formation en ligne

24 Mars 2025

Jour 1



Introduction aux Informateurs Confidentiels

- Formation OCDE – Feuille de route
 - Généralité
 - Informateur Confidentiel (Privilège de l'informateur)
 - Sécurité
 - Motivation
 - Activités pratiques
 - Étude de cas



Mise en garde

Les lois et règlements du Canada, en matière de gestion des Informateurs Confidentiels, peuvent différer de ceux en vigueur dans vos pays respectifs. Par conséquent, je ne peux pas fournir de directives spécifiques à vos cadres juridiques locaux.

Cependant, mes présentations et mes interventions auront un caractère général et viseront à vous transmettre les principes fondamentaux concernant la Sécurité et les motivations des informateurs. Ces concepts, bien que généraux, pourront être appliqués et adaptés selon vos besoins et les contextes juridiques dans lesquels vous opérez.



Généralité

- Principes généraux
 - Par où commencer
 - Définition juridique
 - Différence entre les informateurs confidentiels et d'autres personnes
- Justification d'un programme d'informateurs confidentiels
- Renseignements et gestion des Informateurs Confidentiels



Expérience du groupe

- Programme d'Informateur confidentiel dans vos agences
- Gestion d'informateur confidentiel
- Dossier amener en court comportant une composante d'informateur confidentiel
- Encadrement des Informateurs Confidentiels (gestion centralisé ou régionale?)
- Programme de relocalisation des témoins
- Source Humaine: Informateur, Agent d'application de la loi, Agent civil d'infiltration, témoin, etc...



Définition d'un informateur ou dénonciateur

- Un dénonciateur ou informateur est une personne qui fournit des renseignements à la police **sous le couvert** de l'anonymat.
- Relation donnant-donnant : Des renseignements sont fournis *en échange* de la confidentialité (**avec** ou **sans** contrepartie).
- Il peut s'agir d'un informateur anonyme ou d'une source connue.



Les Programmes IC ARC

- Ligne téléphonique de signalement, appel anonyme (1-800) (ligne sans frais)
- PDIFE, Programme dénonciateur d'inobservation fiscale à l'étranger
- Programme des Indices (LEADS)
- **Programme Informateur Confidentiel criminel**



Définition d'un Informateur Confidentiel

- Un **Informateur Confidentiel (IC)** est une personne qui fournit des renseignements sur des activités illégales en échange de la promesse que son identité, et toute information qui tend à l'identifier, sera protégée (**Au Canada: Privilège de l'informateur**) .
- Un informateur confidentiel est parfois appelé **Indicateur confidentiel** ou **Dénonciateur confidentiel** dans certains documents légaux. Cette entité peut-être aussi connue comme un **aviseur** ou même parfois des **antennes**.



Renseignements d'informateur Confidentiel

- Tout document ou renseignement fourni volontairement par un informateur confidentiel à un enquêteur de votre Agence ou à un contrôleur de votre Agence au sujet d'un acte répréhensible commis par une autre personne (qu'il s'agisse d'un acte criminel [*Loi de l'impôt sur le revenu*], d'une inobservation ou d'un autre méfait [Aux Lois Pénales]), et qui suscite une attente légitime de confidentialité.



Informateur Confidentiel aide d'enquête

- Corroborer
- Fournir des pistes
- Établir des liens
- Informer les entretiens/
Interrogatoires
- Obtenir les autorisations
judiciaires
- Cibler les demandes
d'assistance
internationale
- Arrestations
- Accusations
- Condamnations
- Saisies
- Confiscations
- Peines



Prudence, il ne faut confondre

- **Un Informateur Confidentiel (IC) ne peut être:**
 - Un témoin (témoin clé ou témoin réticents)
 - Un agent Civil
 - Un agent de police
 - Une personne accusée
 - Un Informateur anonyme (Ligne de dénonciation)



Types de témoins

- **Témoin** : Personne qui accepte de répondre aux questions d'un enquêteur dans le cadre d'une enquête.
 - Les enquêteurs établissent le contact, puis interrogent les témoins.
 - Un témoin n'est pas un informateur et n'est pas protégé par le privilège d'informateur.
 - Le statut d'informateur confidentiel ne peut pas être appliqué rétroactivement à un témoin qui a déjà fait une déclaration aux enquêteurs.



Types de témoins (suite)

- **Témoin réticent** : Témoin qui a initialement accepté de rencontrer les enquêteurs, de faire une déclaration ou de témoigner, mais qui a changé d'avis.
- **Témoin-clé (témoin important)** : Personne qui rendra vraisemblablement un témoignage important. Si une personne est un témoin-clé, elle ne peut pas être protégée par le privilège d'informateur. Cela comprend le cas où une personne est l'unique témoin d'un crime.



Informateurs confidentiels vs d'autres sources humaines

- Informateurs confidentiels par rapport aux témoins-clés/importants
 - Il peut être **impossible** de faire appel à un informateur confidentiel comme témoin (pour la Couronne ou la défense) et en même temps protéger le privilège.
 - Considération pratique : La divulgation de l'existence d'un informateur confidentiel et l'absence d'un témoin important dans le cadre d'une enquête compromettent l'identité du informateur confidentiel.
 - Avant de compléter une entrevue enregistrée avec un témoin, il faut informer clairement la personne que l'entrevue en entier sera enregistrée et divulguée cela réduit au minimum le risque que la personne demande de fournir des renseignements de informateur confidentiel pendant une entrevue enregistrée sur support audio ou vidéo.



Informateurs confidentiels vs d'autres sources humaines

Informateurs Confidentiels par rapport aux informateurs anonymes:

- Il n'y a aucun moyen d'évaluer la fiabilité de ce dernier ni de déterminer quels renseignements peuvent être utilisés en toute sécurité.
- À moins que les renseignements soient exceptionnellement détaillés et corroborés, il ne faut pas se fier aux renseignements d'un informateur anonyme.



Informateurs confidentiels vs d'autres sources humaines

- **Informateurs confidentiels par rapport aux personnes accusées** : Une personne ne peut pas se voir accorder le statut de informateur confidentiel relativement à ses propres crimes.
 - Le statut d'informateur confidentiel n'offre pas d'immunité.



Prudence avant d'offrir la confidentialité

- Les renseignements ne sont pas exploitables avant que vous sachiez comment l'information confidentiel proposé cadrera dans votre enquête.
- Ne faites pas d'une personne qui devrait être une cible un informateur confidentiel.
- L'informateur confidentiel proposé ne fournit pas les renseignements dont vous avez besoin pour approfondir considérablement l'enquête.



Les deux types de problématiques sur les lignes de votre agence

1. Un citoyen qui appelle **votre ligne** téléphonique de bureau et qui veut vous faire un rapport, mais qui souhaite être rassuré que son identité demeure confidentielle.
2. Un citoyen qui, avant ou après vous avoir fait un rapport, refuse de s'identifier.
 - Cette situation peut être problématique, car si vous promettez la confidentialité ou si vous omettez d'indiquer clairement qu'aucune promesse de ce genre ne peut être faite, la personne qui reçoit l'appel peut être en train de transformer l'appelant en informateur confidentiel.
 - Parlons-en plus.



Scénario 1 : Appel Anonyme - Ligne de signalement de l'Agence

- Ligne téléphonique de signalement
- Un appel anonyme est reçu via une ligne de signalement. L'appelant indique que son concurrent a vendu un logiciel à un professionnel avec une fonction cachée permettant de camoufler certaines ventes.
- L'appelant propose de démontrer cette fonctionnalité cachée à condition que l'agence prenne le risque de lui fournir un ordinateur portable et le logiciel. En échange, l'appelant veut être rémunéré et serait prêt à devenir facilitateur et collecteur de preuves pour l'agence.
- L'appelant dit qu'un second appel sera placé pour valider la position de l'agence face à la proposition avancée.



Détails de l'appel anonyme – scénario1

- Appel reçu sur une ligne de signalement, l'identité de l'appelant est inconnue.
- L'appelant prétend avoir des informations sur un logiciel vendu à un professionnel pour camoufler des ventes.
- L'appelant demande qu'un ordinateur portable lui soit fourni pour démontrer la fonctionnalité cachée.
- L'appelant veut garder l'anonymat s'il n'obtient pas l'ordinateur, mais serait prêt à collecter des preuves pour l'agence.



Points de difficultés scenario 1

1. Identification de l'appelant :

- L'appelant est anonyme, aucune information fiable n'est disponible.
 - Impossible de savoir s'il est crédible ou non.

2. Gestion de l'appelant :

- L'agence ne sait pas comment contacter l'appelant pour un suivi.
 - L'appelant pourrait se rétracter si ses demandes ne sont pas satisfaites.

3. Manque de renseignements sur l'appelant :

- Aucun historique ni contexte sur l'appelant n'est disponible.
 - Les motivations de l'appelant sont incertaines.
 - L'agence ne peut pas corroborer les informations avant d'agir.



Risques associés au scénario 1

1. Risques de sécurité :

- Fournir un ordinateur à l'appelant pourrait compromettre la sécurité de l'enquête.
- L'appelant pourrait être un imposteur cherchant à manipuler l'agence.

2. Cueillette de preuves :

- La cueillette de preuves n'est pas la responsabilité d'un informateur, encore moins un informateur anonyme.
- Les preuves recueillies par un informateur pourraient être inadmissibles en justice.
- L'agence pourrait perdre le contrôle de l'enquête si elle délègue cette tâche.



Solutions possibles – scénario 1

1. Rencontré l'appelant, suite au second appel:

- Interviewer l'appelant pour valider ces dires.
- Ne faire aucune promesse à l'appelant. On ne sait pas encore si les informations sont pertinentes.
- Revenir auprès de l'appelant pour convertir ce dernier en Informateur confidentiel.
- Ne pas fournir d'ordinateur; un IC est passif, vos yeux et vos oreilles.

2. Ne pas donner suites au second appel :

- Expliquez à l'appelant que nous ne fournirons pas d'ordinateur portable. (Au téléphone avant de connaître son identité)
- Elle peut donner plus d'information sur le logiciel ou le concurrent en gardant l'anonymat.
- Ne pas prendre d'information sur l'identité de l'appelant.



Rencontre avec un témoin identifié – scénario 2

- Interview (entrevue) dans les bureaux de votre Agence
- Lors d'une rencontre en personne, un enquêteur obtient des informations d'un témoin identifié.
- Ce témoin, invité pour une entrevue selon le plan d'enquête du dossier et offre des informations corroborant de certaines parties de l'enquête.
- Toutefois, le témoin mentionne volontairement que son concurrent a vendu un logiciel avec une fonction cachée permettant de camoufler certaines ventes. Il est bien au fait des détails car il avait reçu la même offre dans le passé.
- Le témoin demande de ne pas être nommé comme informateur et refuse de participer davantage, invoquant la peur des représailles dans son emploi.



Points d'enquête – scénario 2

1. Information transmise

- Nouvelle information de criminalité potentielle
 - Prudence est de mise car il ne faudrait pas que les informations offertes chevauchent le dossier en cours d'enquête.
 - Différencier les deux types d'informations.

2. Complété l'entrevue du témoin

- Il faut expliquer au témoin son rôle, et que sa déclaration est volontaire. Plusieurs personnes vont être interviewer dans l'enquête et auront sûrement des témoignages similaires.



Académie de l'OCDE pour les enquêtes en matière de
délinquance fiscale et financière

Conduite des enquêtes financières - Programme francophone



Informateur Confidentiel

Wills Thomas, Agence du Revenu du Canada (ARC)

OCDE - Formation en ligne

25 Mars 2025

Jour 2



Points de difficultés scenario 2

1. Témoin déroge de la déclaration pertinente à l'enquête

- Le témoin offre de nouvelles informations qui pourraient amener une nouvelle enquête.
- Le témoin craint que les informations partagées durant l'interview lui causent des représailles.
- Ne pas contaminer la déclaration témoin de l'enquête originale.

2 Crainte de représailles :

- Les nouvelles informations pourraient faire l'objet de recrutement d'un Informateur Confidentiel.
- La crainte du témoin est-elle justifiée.
- Validation ou rassurer le témoin face aux craintes.



Risques associés au scénario 2

1. Risques de sécurité :

- Trop hâtivement offrir de protéger son identité.
- L'appelant pourrait chercher à manipuler l'agence pour son propre bénéfice.

2. Cueillette de preuves :

- L'enquêteur peut sans faire de promesse examiner certaines informations du témoin pour assurer la validité des informations.
- L'enquêteur peut référer le témoin à un contrôleur formé pour gérer des Informateurs Confidentiel (IC)



Justification d'un programme d'informateurs confidentiels

- Les Informateurs Confidentiels (IC) peuvent aider:
 - Nos priorités stratégiques.
 - Nos renseignements :
 - La collecte et l'échange des renseignements.
 - L'élaboration de nouvelles sources de renseignements entrantes.
 - L'établissement de nouveaux stratagèmes.
 - Progrès de l'enquête
- ***Un informateur confidentiel bien placé peut nous donner accès à des informations que nous ne pourrions pas obtenir autrement.***



Encadrement des informations sensibles

- Les Agences d'application de la loi suivent ce processus organisationnel:
 - Créer un programme d'intelligence.
 - Centre de cueillette de renseignements.
 - Crédit d'un Programme de Gestion d'Informateur Confidentiel
 - Formation
 - Politiques internes à votre agence
 - Manuel opérationnel
 - Sécurisation des informations sensibles
 - Révision des rapports
 - Gestion de la distribution des informations sensibles
 - Coordination interne, externe et internationale
 - Mécanisme de gouvernance du programme



Académie de l'OCDE pour les enquêtes en matière de
délinquance fiscale et financière

Conduite des enquêtes financières - Programme francophone



MAINTENANT QUE VOUS AVEZ UN INFORMATEUR CONFIDENTIEL... QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE?





Processus de Gestion d'un Informateur Confidentiel

- Contact initial
- Évaluation
- **Motivation**
- **Sécurité**
- Prise en charge
- Matriculation / Codage



Gestion de l'IC

- *2 personnes formées en Gestions d'IC, rencontrent l'IC*
- *Ces personnes sont appelées des Contrôleurs / Handlers ou parfois des gestionnaires*
- *Supervision des contrôleurs – Coordinateur*
- *Responsable du programme IC de votre Agence – Directeur des enquêtes criminelles*



LE HANDLER / CONTRÔLEUR / GESTIONNAIRE COMPÉTENCES ET QUALITÉS

- Disponible;
- Patient;
- Empathique;
- Opportuniste;
- Juste et honnête;
- Écoute;
- Crédibilité;
- Leadership;
- Professionnalisme;
- Bon jugement;
- Bon dans les relations humaines.



QUEL RÔLE DOIT PARFOIS JOUER LE GESTIONNAIRE OU CONTRÔLEUR DE IC?

- Parent;
- Confident;
- Enseignant;
- Travailleur social;
- Mais il est toujours d'abord et avant tout un **agent de votre Agence.**



PROFESSIONNALISME ET ÉTHIQUE

- Professionnalisme
 - Qualité d'une personne qui exerce sa profession avec compétence, rigueur et sérieux (conscience professionnelle).
- Éthique
 - Les principes moraux qui régissent le comportement d'une personne ou la conduite d'une activité.



Motivations

- Tout informateur confidentiel vous rencontre pour des motifs propres à eux.
- Identification des motivations:
 - Récompenses financières
 - Vengeance – pour satisfaction personnelle.
 - Revanche (Personnelle ou professionnelle) – rendre la pareille.
 - Réduction de Peine
 - Pression familiale ou Sociale
 - Sens morale ou éthique
 - Opportunisme politique
 - Recherche de protection



Mise en scène

- Compromis:
 - Déclaration initiale: L'informateur confidentiel remarque une voiture suspecte garée à plusieurs reprises devant son domicile et observe une présence inhabituelle autour de son lieu de travail.
 - L'informateur confidentiel reçoit des appels anonymes sur son téléphone cellulaire, ou l'interlocuteur raccroche sans initié aucune communication.

Questions :

- Quel est votre première réaction en apprenant ces faits?
- Avez-vous des responsabilités ou une obligation d'agir?
- Que sont les risques organisationnels liées à la situation suivante?



Sécurité des Informateurs Confidentiels

- Responsabilité à la sécurité
 - Évaluation du risque
 - Établissement de protocole de sécurité personnalisé
 - Prévention des menaces physiques
 - Vigilance psychologique soutenue (continue)
 - Mesure contre le double-jeu et la trahison
 - Conformité légale et encadrement juridique
 - Sécurisation des rencontres
 - Évaluation continue du niveau de menace
 - Supervision éthique et responsabilité morale



Stratégies pour assurer la sécurité des IC

- Stratégies pour assurer la sécurité
 - Pseudonymes et codage
 - Sécurisation des communications et rencontres
 - Rencontres physiques discrètes et planifiées
 - Formation de l'informateur confidentiel à sa propre sécurité
 - Documentation et protocoles administratifs rigoureux
 - Suivi psychologique et relation de confiance
 - Gestion des ruptures de sécurité ou menaces
 - Suivre les pratiques organisationnel (Manuel organisationnel d'opération)



Utilisé l'information

- Les renseignements obtenus d'un informateur confidentiel ne sont **jamais** des éléments de preuve.
 - Ils sont **toujours** des ouï-dire irrecevable et **seulement** pertinents pour les motions préalables au procès (motifs) ou pour approfondir une enquête.
 - Tout renseignement qui pourrait réduire le nombre de personnes qui pourraient être l'informateur confidentiel **ne peut pas** être divulgué.
 - Les informations fournis par un IC (malgré dignes de confiances) doivent êtres corroborés de manières indépendantes.



Sécurité des Informateurs Confidentiels

- Importance de la Sécurité
 - Le risque de représailles violentes de la part des criminels ou adversaires est omniprésent.
 - La sécurité est essentielle pour protéger l'informateur et garantir la continuité des renseignements.
 - L'objectif est de minimiser les occasions de compromission
- Principaux risques sécuritaires
 - Compromis d'identité
 - Protection physique; Menaces et représailles
 - Gestion des informations sensibles; Fuites d'informations
 - Risque de manipulation
 - Réputation et crédibilité de l'informateur

Exercice finale

Informateur Confidentiel
Informateur d'une agence partenaire



Profil de l'informateur de l'agence partenaire

- Dans le **pays A**, une opération de police a permis le démantèlement d'un réseau de **vols de voitures** destinées à la revente sur le marché noir ou à l'exportation. Des dizaines d'individus ont été arrêtés lors de plusieurs interventions et perquisitions dans des plusieurs villes du pays A.
- Un individu impliqué dans la logistique du réseau, lors de son interrogatoire, cet individu a manifesté le souhait de coopérer avec la justice en échange d'une **réduction de peine**.



Renseignements fournis

- **Canal de blanchiment** : Les profits issus de la vente des voitures volées sont investis dans la compagnie "**MONCHARENOR**" ou « **ACHETEMONCHAR** » ou « **ACHETEMONAUTO** ». IC007 n'est pas certain du nom de la compagnie.
- **Contrôle de l'opération** : Un individu que IC007 connaît sous le nom de **Big BOSSMAN** gère les flux financiers.
- **Méthode** : L'argent circule par plusieurs comptes bancaires intermédiaires avant d'être regroupé dans un **compte maître**.
- **Solde estimé** : l'an dernier (2022) Big BOSSMAN aurait montré à une connaissance de l' IC007 un état du compte final avec des **centaines de milliers, voire des millions, de dollars**.
- **Difficultés d'enquête** : IC007 **ne connaît pas** les numéros des comptes bancaires utilisés et ne connaît pas directement BIGBOSSMAN, toutefois IC007 a déjà rencontrer BIGBOSSMAN et pourrait l'identifier.



Objectifs pour les candidats

1. Analyse du renseignement :

- Quelle est la valeur des informations d'IC007 ?
- Comment évaluer la fiabilité de la source et du renseignement ?

2. Recouplement des informations :

- Quelles sources secondaires pourraient confirmer ou infirmer ces données ?
- Quels moyens d'enquête (surveillance, audits financiers, OSINT, etc.) pourraient être utilisés ?

3. Proposition d'une stratégie d'enquête :

- Quels seraient les prochaines étapes pour démontrer le blanchiment d'argent ?
- Comment utiliser IC007 pour obtenir plus de précisions sans compromettre l'enquête ?



Documents produits

- **RAPPORT DE DÉBRIEFING D'INFORMATEUR CONFIDENTIEL**
 - **DOCUMENT DE RENSEIGNEMENT CRIMINEL**



Considérations

- Aperçue de la gestion de source humaine (Informateur Confidentiel - IC)
- Bénéfices de posséder un Programme structuré
- Gouvernance Organisationnelle
- Incontournable



Académie de l'OCDE pour les enquêtes en matière de
délinquance fiscale et financière

Conduite des enquêtes financières - Programme francophone



Questions



wills.thomas@cra-arc.gc.ca

